

Atelier de création UCArts

Les écritures du réel - Théâtre

En partenariat avec le *Théâtre National de Nice* et la Maison de l'Étudiant

Les intervenants

Jonathan Gensburger : Formé au conservatoire de Nice et au Théâtre de la Marguerite à Antibes, il est comédien depuis une vingtaine d'années. Venant de l'improvisation et aimant particulièrement les formes expérimentales et insolites, il joue au sein de nombreuses productions du Théâtre National de Nice. Il aura quarante ans très prochainement mais sincèrement, on lui en donne dix de moins.

Frédéric de Goldfiem : Frédéric de Goldfiem est comédien et metteur en scène. Formé à l'école de la Comédie de Saint-Étienne, il intègre au début des années 2000 la troupe du Théâtre National de Nice sous la direction de Daniel Benoin. En 2007 il, fonde le Groupe avec Jonathan Gensburger et développe un travail de recherche sur les écritures au plateau qui mêlent bouffon et écriture sur le réel, questionnant notamment les notions de postures et d'imposture. Il rejoint cette année la troupe des acteurs de Muriel Mayette-Holtz au TNN et continue son travail de recherche au sein de l'institution.

Description de l'atelier

L'atelier suit un processus d'écriture qui prend forme pendant les répétitions. À partir d'improvisations sur un thème et des matières choisies, les participants élaborent un canevas de textes et des points de rendez-vous qui assurent une structure. Cette volonté de ne pas partir d'un « texte dur », c'est-à-dire d'un texte écrit au préalable, un texte qui aurait besoin d'être appris, un texte qui porterait en lui une signature littéraire est une des caractéristiques essentielles de notre recherche.

L'enjeu est de restituer le vivant de la pensée et donc de se rapprocher de son expression première : l'oralité. C'est un procédé d'écriture qui assume les dérèglements de la langue, ses bégaiements, ses ellipses et cherche ses fulgurances. Ce postulat d'écriture autorise la digression qui devient ici un levier actif du cheminement de la pensée, une condition de sa liberté.

La pensée comme une herbe folle, nomade. Ses débordements, ses errements sont convoqués.

Conditions de candidature

Les candidatures sont ouvertes aux étudiant.e.s d'Université Côte d'Azur de toutes disciplines et tous niveaux ainsi qu'aux étudiant.e.s de ses établissements dits composantes¹ et associés². L'inscription sera conditionnée par la sélection de la candidature et la signature de la Charte UCArts.

Nombre de places

20 étudiants.

¹ La Villa Arson, l'ERACM, le Cirm.

² Le PNSD Rosella Hightower, le Conservatoire de Nice, l'ESRA, The SDS.

Coûts

L'atelier est gratuit.

Lieu

Salle de spectacle de la Maison de l'Étudiant de la Ville de Nice, 5 Avenue François Mitterrand, 06300 Nice.

Calendrier

L'atelier est prévu pour un volume horaire de 48 heures sur 24 semaines à raison de 2 heures par semaine.

Les séances de l'atelier se déroulent de 17h30 à 20h30 les vendredis suivants sur l'année universitaire 2020-2021 : 2, 9 et 16 octobre ; 6, 13, 20 et 27 novembre ; 11 et 18 décembre ; 8 et 15 janvier ; 5, 12 et 19 février ; 12, 19, 26 mars ; 2, 9 et 16 + 23 ou 24 avril.

Une représentation publique est prévue au mois d'avril 2021.

Dossier de candidature de l'étudiant.e

Le dossier de candidature se compose de :

- Curriculum vitae (mettant en valeur les éventuelles expériences ou réalisations artistiques) ;
- Copie de la carte d'étudiant.e ;
- Note d'intention motivant la candidature (1 page maximum) ;
- Dossier artistique ou Portfolio (facultatif).

Envoi des candidatures : Dossier complet envoyé par courriel avant le 28 septembre à ucarts@univ-cotedazur.fr. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Critères de sélection

La sélection des candidats sera faite par un représentant étudiant, les intervenants et un personnel du service UC Arts au regard de la motivation et de l'intention artistique des candidat.e.s.